

## « RECOUVREMENT DES IMPAYÉS »

PRÉSENTATION DE LA FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS

Réf. : FCP21A



### ENCAISSEZ MIEUX, ANTICIPEZ PLUS, SÉCURISEZ VOS PAIEMENTS

Prévenir les impayés, c'est déjà protéger votre trésorerie.

Grâce à une approche claire et progressive, vous découvrirez **tout ce qu'il faut savoir sur le recouvrement** : prévention des risques, relances efficaces, recours judiciaires, outils contractuels et garanties...  
**pour reprendre la main sur vos encaissements, en toute sérénité.**

## CE QUE VOUS ALLEZ APPRENDRE

- **Identifier les risques d'impayés et sécuriser vos ventes** en amont,
- **Mettre en place un plan de relance structuré** (écrite, téléphonique, pénalités),
- **Gérer un recouvrement externe ou judiciaire** (huissiers, avocats, injonction...),
- **Comptabiliser et traiter fiscalement les impayés** (TVA, provisions, déductibilité),
- **Sécuriser les paiements à l'international** (CREDOC, assurance-crédit...),
- **Réagir efficacement face à un client en liquidation judiciaire.**

En suivant cette formation, vous bénéficierez de :

- Un **contenu pratique, applicable immédiatement** dans votre gestion,
- Des **modèles de documents et outils Excel** pour structurer vos actions,
- Des **cas concrets et QCM** pour valider vos acquis pas à pas,
- Des **conseils pour chaque situation** : relance, contentieux, international, liquidation.

Que vous soyez gestionnaire, comptable, ADV ou dirigeant, **maîtrisez le recouvrement pour protéger vos finances et sécuriser vos relations clients.**

## OBJECTIFS GLOBAUX PÉDAGOGIQUES

**A l'issu de la formation, les apprenants seront capables de :**

- Anticiper et encadrer les risques d'impayés par contrat,
- Mettre en œuvre un recouvrement amiable structuré et efficace,
- Saisir les juridictions compétentes et externaliser les dossiers si besoin,
- Appliquer le traitement comptable et fiscal des créances douteuses,
- Utiliser les outils de garantie et sécurisation à l'international,
- Gérer les procédures collectives et défendre sa créance en liquidation.

## THÉMATIQUES

- **Prévention des impayés et cadre légal,**
- **Relance amiable & pénalités de retard,**
- **Recours externe & action judiciaire,**
- **Gestion fiscale & comptable des impayés,**
- **Sécuriser les paiements en France & à l'international,**
- **Suivi stratégique & traitement des cas critiques.**

## « RECOUVREMENT DES IMPAYÉS »

PROGRAMME DE LA FORMATION

Réf. : FCP21A



### FORMATION INNOVANTE 100% E-LEARNING, QUI ALLIE INTELLIGENCE ET INTERACTIVITÉ

**Durée** : 35 heures (100 % e-learning)

**Objectif** : maîtriser les bonnes pratiques de relance, recouvrement et sécurisation des paiements pour protéger votre trésorerie, prévenir les pertes et professionnaliser vos processus.

**Programme** : 6 modules

**Vous souhaitez en finir avec les retards de paiement et les créances irrécouvrables ?**

Notre formation « **Recouvrement des impayés** » est faite pour vous.

Grâce à des outils concrets, des modèles prêts à l'emploi et une méthode éprouvée, vous apprendrez à structurer vos relances, utiliser les bons leviers juridiques et sécuriser vos flux en France comme à l'international... pour retrouver une trésorerie saine et des clients responsables.

### MODULE 1 - PRÉVENTION DES IMPAYÉS ET CADRE LÉGAL (5h)

- Analyse du risque client : scoring, documents, garanties,
- Clauses essentielles à intégrer dans les CGV (réserve de propriété, pénalités),
- Délais de paiement réglementaires (30/60 jours selon le Code de commerce),
- Sanctions de la DGCCRF et contrôles possibles.

> QCM d'évaluation

### MODULE 2 - RELANCE AMIABLE & PÉNALITÉS DE RETARD (6h)

- Mise en place d'un plan de relance structuré,
- Scripts de relance écrite / téléphonique,
- Calcul des pénalités de retard + indemnité légale (40 €),
- Suivi des échéances dans un tableau de trésorerie.

> QCM d'évaluation

### MODULE 3 - RECOURS EXTERNE & ACTION JUDICIAIRE (6h)

- Société de recouvrement : rôle, tarification, contrat,
- Préparer un dossier solide pour l'injonction de payer,
- Collaborer avec huissiers / avocats,
- Comprendre le fonctionnement d'une assignation et de l'exécution forcée.

> QCM d'évaluation

### MODULE 4 - GESTION FISCALE & COMPTABLE DES IMPAYÉS (6h)

- TVA sur créances irrécouvrables : comment la récupérer,
- Provisions pour créances douteuses : règles fiscales,
- Justificatifs nécessaires pour la déductibilité,
- Écritures comptables standards + gestion dans les bilans.

> QCM d'évaluation

### MODULE 5 - SÉCURISER LES PAIEMENTS EN FRANCE & À L'INTERNATIONAL (6h)

- Assurance-crédit : fonctionnement, souscription, déclaration d'impayé,
- Moyens de paiement protégés :
  - CREDOC (crédit documentaire),
  - Lettre de crédit standby (SBLC),
  - Remise documentaire.
- Adapter le moyen de paiement au pays et au risque.

> QCM d'évaluation

### MODULE 6 - SUIVI STRATÉGIQUE & TRAITEMENT DES CAS CRITIQUES (6h)

#### Partie 1 - Pilotage quotidien

- Suivre son encours client et son DSO
- Mettre en place un tableau de bord recouvrement
- Communiquer avec ADV, finance, direction

#### Partie 2 - Client en liquidation judiciaire : que faire ?

- Savoir reconnaître les signaux avant la défaillance (retards chroniques, procédures collectives)
- Que faire en cas de redressement / liquidation judiciaire ?
- Étapes et courriers types à envoyer.

> QCM d'évaluation

**COMMENCEZ DÈS AUJOURD'HUI !**  
**Vos encaissements méritent des processus rigoureux,**  
**une stratégie claire et des outils efficaces...**

... pour faire du recouvrement un levier de trésorerie, de performance commerciale et de sécurité financière.

**CADEAU DE BIENVENUE !**



**Documents BONUS**  
**à télécharger**

**OFFERTS**  
**POUR TOUTE INSCRIPTION**

**CONNECT  -FORM**  
Boostez vos compétences avec l'innovation digitale



**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT**  
**VOTRE 1<sup>ER</sup> RENDEZ-VOUS SUR**  
**CALENDLY**

SCANNEZ-MOI !



06 70 74 67 80



contact@connect-e-form.fr



www.connect-e-form.fr

CONNECT E-FORM 16 Rue Saint-Antoine du T, Bureau 3 31000 Toulouse – France  
SARL au capital de 100 € – Code APE : 721Z – N° TVA : FR16988093670 – RCS Toulouse X XXX XXX XXX  
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° XX XX XXXXX XX auprès du préfet de la région Occitanie.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.